



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

14 communes un territoire, des habitants et des projets



Territoire d'articulation entre la plaine de la Bièvre et la région urbaine grenobloise, Bièvre Est bénéficie d'un environnement favorable à la croisée des espaces ruraux et urbains. Comme ¼ des territoires français, il se caractérise par un développement multipolaire organisé sans ville centre mais à partir de la mobilité de ses habitants. Un territoire dynamique, au cadre de vie préservé et maître de son destin.

Apprieu	1 510 ha	3 313 Apprelans
Beaucroissant	1 117 ha	1 682 Manants
Bévenais	1 408 ha	1 008 Bévenaitins
Bizonnes	1 104 ha	963 Bizonnais
Burcin	669 ha	423 Burcinois
Chabons	1 814 ha	2 075 Chabonnais
Colombe	1 323 ha	1 574 Colombins
Eydoche	558 ha	533 Eydochois
Flachères	500 ha	524 Flachérois
Izeaux	1 554 ha	2 147 Uzelots
Le Grand-Lemps	1 290 ha	3 094 Lempsiquois
Oyeu	1 263 ha	1 006 Oyentins
Renage	510 ha	3 507 Renageois
St-Didier-de-Bizonnes	720 ha	302 Sandiéraux

chiffres INSEE 2017



- ▶ 14 communes
- ▶ Date de création : 1993
- ▶ Superficie du territoire : 15 440 ha
- ▶ Population : 22 151 habitants

Sommaire

- 3 **Edito**
- 4 **Gouvernance & compétences**
- 6-14 **Aménagement territorial**
 - Développement économique
 - Développement touristique
 - Aménagement de l'espace
 - Mobilités
 - Habitat, gens du voyage
- 15-19 **Environnement**
 - Gestion des déchets
 - Eau et assainissement
- 20-25 **Services à la population**
 - Lecture publique
 - Développement culturel
 - Développement social
- 26-35 **Service ressources**
 - Ressources humaines
 - Finances
 - Marchés publics
 - Systèmes d'information
 - Services techniques
 - Communication
 - Questure
 - Projet de territoire

Edito

Structurer l'avenir : Objectif Bièvre Est !

L'année 2019 a été riche en projets, projets structurants pour la communauté de communes de Bièvre Est.

Un projet de territoire 2020-2030 voté en décembre.

Le projet de territoire 2010-2020 fut le premier projet de territoire pour Bièvre Est, marquant une volonté forte et claire de fédérer les communes autour d'une intercommunalité renforcée.

Le projet de territoire 2020-2030 fixe donc un nouveau cap pour l'action publique de demain. Il est le fruit d'un long travail participatif (3 enquêtes / 800 questionnaires : habitants, acteurs économiques, agents publics) et collaboratif (48 élus consultés et interviewés, 3 séminaires organisés). Ainsi, 7 enjeux ont pu être identifiés : l'environnement, l'emploi, la mobilité, l'optimisation des ressources, les solidarités et la cohésion du territoire, les coopérations et enfin l'appropriation de l'outil intercommunal.

Un PLUi

Après quatre années de travail technique, politique, de concertation avec les habitants et de consultation avec les personnes publiques, Bièvre Est a approuvé son projet de PLUi lors du conseil communautaire de décembre 2019. Le PLUi définit les règles de construction et d'occupation des sols des 14 communes du territoire et remplace les POS (Plan d'Occupation des Sols) et PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) communaux. Le PLUi a pour objectif de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire, pièce maîtresse du PLUi, qui expose les choix politiques et définit les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.

Et bien d'autres projets...

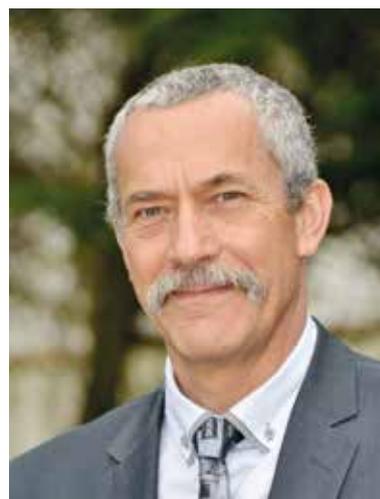
Au delà de ces 2 projets marquants, Bièvre Est a également renforcé ses politiques de proximité avec la prise de compétence Maison de Services Aux Publics (MSAP) aujourd'hui appelé Espace France Services, dont l'ambition est de faciliter l'accès aux services publics ou encore.

Sans oublier la compétence Eau et Assainissement dont la compétence avait été prise en 2018, mais où 2019 a marqué aussi la structuration d'une compétence vitale pour chacun de nous.

Remerciements

Je profite également de cette publication pour remercier l'ensemble des élus et des agents pour leur investissement et leur engagement permanent.

Vous souhaitant une agréable lecture



Roger Valtat
Président



GOVERNANCE & COMPÉTENCES

Territoire périurbain multi-polarisé, comme près d'1/4 des territoires français, Bièvre Est a connu une mutation sans précédent depuis une décennie avec l'arrivée importante de nouvelles populations issues des agglomérations voisines. À cela se sont ajoutés les besoins liés à l'évolution des modes de vie des habitants du territoire. Pour répondre à ces bouleversements, les élus de la communauté de communes ont adopté leur projet de territoire 2010-2020.

La communauté de communes a été dotée par la loi de différentes compétences, auxquelles s'ajoutent au fil des années des compétences transférées par ses communes pour mutualiser les moyens et/ou développer de nouveaux services sur le territoire. Elle est administrée par un collège de 42 élus communautaires.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



La gouvernance
en chiffres

1 Président
12 Vice-présidents
1 Conseiller délégué
**42 Conseillers
communautaires**



ROGER VALTAT
PRÉSIDENT
RESSOURCES HUMAINES
ADJOINT DE COLOMBE



DOMINIQUE ROYBON
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
BUDGET, FINANCES
ET PACTE FISCAL
ADJOINT DE RENAGE



JÉRÔME CROCE
2ND VICE-PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, COMMERCE,
ARTISANAT
CONSEILLER MUNICIPAL D'APPRIEU



PHILIPPE GLANDU
3^È VICE-PRÉSIDENT
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEU-
NESSE, FAMILLE, COORDINATION
DES RYTHMES SCOLAIRES
ADJOINT D'EYDOCHE



JEAN-NOËL PIOTIN
4^E VICE-PRÉSIDENT
GESTION DES DÉCHETS
MAIRE D'OYEU



MARIE-PIERRE BARANI
5^E VICE-PRÉSIDENTE
DÉVELOPPEMENT CULTUREL,
LECTURE PUBLIQUE, PATRIMOINE,
TOURISME
MAIRE DE CHABONS



PIERRE-LOUIS TERRIER
6^E VICE-PRÉSIDENT
MUTUALISATION,
COMMUNICATION INTERNE
ADJOINT DU GRAND-LEMPES



CHRISTOPHE NICOUD
7^E VICE-PRÉSIDENT
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVI-
RONNEMENT, DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ADJOINT DE BEAUCROISSANT



FRANÇOIS BROCHIER
8^E VICE-PRÉSIDENT
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
MAIRE DE BÉVENAIS



JOËL GAILLARD
9^E VICE-PRÉSIDENT
HABITAT, GENS DU VOYAGE
MAIRE D'IZEAUX



JOËLLE ANGLEREAUX
10^E VICE-PRÉSIDENTE
NOUVELLES MOBILITÉS
MAIRE DE SAINT-DIDIER-DE-BIZONNES



FRANCK BAILLY
11^E VICE-PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
MAIRE DE BURCIN



CYRILLE MADINIER
12^E VICE-PRÉSIDENT
GESTION DU PATRIMOINE IMMOBI-
LIER, ACCESSIBILITÉ
MAIRE DE FLACHÈRES



RENÉ GALLIFET
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
AGRICULTURE
MAIRE DE BIZONNES



LES AUTRES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

APPRIEU : Dominique Pallier (Maire), Catherine Charton Marie-Laure Lavallée, Christine Michallet, Gérard Termoz-Masson

BEAUCROISSANT : Georges Civet (Maire), Michelle Bonvallet

BÉVENAIS : Pierre Caron

CHABONS : Pierre Bozon, Michelle Ortuno Philippe Charléty

COLOMBE : Martine Jacquin, Patrice Saccomani,

IZEAUX : Paul Barbagallo, Anne-Marie Brun-Buisson, Max Barbagallo

LE GRAND-LEMPS : Nicole Berton, Michel Giraud, Claude Ravel, Pierre-Louis Terrier, Mathieu Munoz

OYEU : Gilles Rullière

REPAGE : Amélie Girerd (Maire), Sylviane Bertona, Bruno Coronini, Monique Eymeri, Michel Pellissier Marie-Claude Rindone

LES COMPÉTENCES

Le projet de territoire 2010-2020 est composé de 7 axes. Il est essentiel pour :

- maintenir durablement la qualité de vie sur le territoire et conserver son identité rurale en maîtrisant l'étalement urbain
- conforter les fonctions économiques et commerciales du parc d'activités Bièvre Dauphine, en équilibre avec les centres bourgs, et les compléter par des fonctions de services et de loisirs
- développer de nouveaux services
- Il se décline au travers de chacune des compétences de la collectivité

AMÉNAGER L'ESPACE

- Développement les atouts économiques
- Promotion économique du territoire
- Aménagement et commercialisation des zones d'activités et du parc d'activités Bièvre Dauphine
- Gestion des locaux vacants
- Animation d'un réseau d'entreprises et développement des liens avec les partenaires (AEPI, CCI, CMI)
- Soutien aux commerces et à l'artisanat de proximité
- Réalisation d'acquisitions foncières
- Création et entretien des voiries d'intérêt communautaire (voies internes aux zones d'activités)
- Mutualisation de l'instruction des permis de construire
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Membre de l'Etablissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale (EP-SCoT) de la région urbaine grenobloise
- Déploiement du Très Haut Débit
- Tourisme
- Gestion du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (à compter du 1^{er} janvier 2017)

LE NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Il tient compte du nombre de communes membres et de leurs populations.



AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE

- Gestion des structures Petite enfance
- Gestion des équipements et des animations enfance-jeunesse
- Développement d'une politique lien social et famille
- Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion de la Médiathèque intercommunale tête de réseau La Fée Verte
- Mise en réseau et informatisation des bibliothèques, médiathèques et points lecture du territoire
- Développement d'une politique culturelle intercommunale et soutien aux manifestations culturelles
- Mise en place d'une politique transport
- Aménagement et entretien des parkings des gares
- Réalisation des sites internet et intranet des communes
- Gestion des Maisons de Services Au Public

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Collecte et gestion des déchets ménagers et des points d'apport volontaire
- Gestion des déchèteries
- Contrôle de la conception et de la bonne exécution des ouvrages neufs d'assainissement non collectif et contrôle de diagnostic et de bon fonctionnement sur les ouvrages existants
- Eau et Assainissement collectif, Eaux pluviales
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations





AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT

Afin de permettre un aménagement économique équilibré, réfléchi et source de richesses pour l'ensemble du territoire de Bièvre Est, les exigences des élus ont été prioritairement :

- que toute réflexion stratégique commerciale ou d'offre foncière doit être menée par bassins de vie (Nord, Centre et Sud),
- d'optimiser le foncier économique afin d'éviter la consommation de terres agricoles,
- de travailler sur l'extension raisonnée des ZA plutôt que sur la création de nouvelles zones,
- d'intégrer dans la création des nouveaux espaces économiques, la réflexion des modes doux, des énergies renouvelables et des espaces verts avec essences locales,
- d'offrir une réponse à chaque étape de vie d'une entreprise : de la location à l'achat,
- de favoriser la réhabilitation de friches et l'optimisation du foncier existant privé.

FAITS MARQUANTS 2019

- Obtention des autorisations environnementales et d'urbanisme pour la Zone Commerciale Bièvre Dauphine sur Apprieu
- Lancement de la concertation pour l'extension du Parc d'activités industriel Bièvre Dauphine 3 sur Apprieu
- Inauguration de la seconde tranche du Parc d'activités Bièvre Dauphine 2
- Inauguration du 1^{er} Parc d'activités relié au THD en Isère dans le cadre du plan Isère Numérique

AMÉNAGEMENT

- Réfection des enrobés de la rue Augustin Blanchet sur le Parc d'activités Bièvre Dauphine 1
- Réhabilitation de la signalétique de la ZA le Plan à Renage
- Création d'un bassin de gestion des eaux pluviales ZA le Plan à Renage et création d'un giratoire par le Département
- Participation financière à la sécurisation du carrefour de la ZA La Bertine à Colombe



Inauguration THD

Chiffres clés

7 891 m² de foncier vendu
74 758 m² de foncier disponible
494 388 €HT de finalisation d'aménagement de ZA nouvelles
384 981 €TTC d'investissement pour la réhabilitation des ZA existantes
130 000 €TTC d'entretien de ZA existantes



Aménagement du PA Bièvre Dauphine 2

ANIMATION

- Organisation de la 8^e rencontre estivale Territoire-Entreprises permettant d'accompagner le développement d'un réseau inter-entreprises
- E-letter trimestrielle
- Organisation de 4 Café-Éco qui ont pour objectif, dans un format court, de traiter de sujets permettant aux chefs d'entreprises et cadres de participer à des conférences utiles et pratiques pour l'exercice de leurs fonctions
- Accompagnement des unions commerciales et artisanales du territoire : organisation de 3 réunions





- Actualisation et informations sur le site internet : www.eco-isere.fr valorisant l'économie et les acteurs économiques du territoire
- Actualisation et informations sur le site internet : www.toutpresdechezvous.fr valorisant les commerces et l'artisanat
- Renouvellement de partenariats permettant de soutenir les créateurs d'entreprises et développer la création d'emplois : Initiative Bièvre Valloire (IBV), Réseau Entreprendre Isère (REI), Je crée en Rhône-Alpes (aide à la création d'entreprises), Pôle Emploi, la Mission d'Orientation de la Bièvre (MOB) et les chambres consulaires (CCI de Grenoble, CCI Nord Isère et CMA)
- Subventions aux travaux de réhabilitation des commerces avec vitrine
- Subventions de soutien aux UC
- Lancement du programme "Territoire d'industrie" afin de faciliter l'émergence de l'industrie 4.0 en partenariat avec 5 autres EPCI



le SIMI 2019 (Paris)
valorisation du commerce de proximité

PROMOTION

- Sous l'égide de la marque "Grenoble Alpes", regroupant Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, le Pays Voironnais et Bièvre Est, la collectivité participe pour la 6^{ème} année consécutive, au salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) à Paris pour "vendre" le territoire à une échelle régionale et nationale
- Sous l'égide de la marque "Grenoble Alpes", la collectivité a participé au salon du MIDEST à Lyon (salon international des savoir-faire en sous-traitance) dans le cadre de GLOBAL INDUSTRIE
- Réalisation de 3 communiqués presse pour valoriser les acteurs du territoire et Bièvre Est auprès de la presse nationale, régionale et locale
- Campagne de communication sur "consommer local, c'est mon choix !" pour la valorisation du commerce de proximité



ÉTUDES

- Dépôt du dossier d'autorisation environnementale pour l'extension du Parc d'activités industriel Bièvre Dauphine sur Apprieu
- Études agricoles et foncières en vue de l'extension de la zone d'activités les Chaumes à Le Grand-Lemps
- Étude d'opportunité sur l'implantation d'une station multi-énergies hydrogène-électrique-gaz vert en partenariat avec le Pays Voironnais et Bièvre Isère Communauté financée à 50 % par la Région

PROJETS 2020

- Organisation de la 10^e rencontre Territoire – Entreprises afin de développer le réseau des entreprises à l'échelle du territoire
- Organisation des petits déjeuners économiques en Bièvre Est : 4 éditions du "Café-Éco"
- Réflexion à lancer sur les baux emphytéotiques pour les prochaines zones d'activités
- Finalisation de l'étude du nœud autoroutier de l'A48 – sortie 9 par le Département et AREA
- Étude de réhabilitation de la signalétique de l'espace économique Bièvre Dauphine et des zones d'activités
- Étude de requalification de la route départementale RD50f secteur commercial de l'espace économique Bièvre Dauphine
- Création de la Zone d'Aménagement Concerté et Déclaration d'Utilité Publique pour l'extension du Parc d'activités industriel Bièvre Dauphine 3 sur Apprieu
- Implantation de totems d'entrée de ville valorisant le commerce de proximité avec vitrine
- Étude d'une signalétique commerçants de la ZA le Plan avec les acteurs
- 5^{ème} participation au SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprises) à Paris
- 2^{ème} participation au SEPEM (Salon des Services, Équipements, Process et Maintenance)
- Lancement d'une réflexion sur l'organisation d'un 2^{ème} Salon des artisans de Bièvre Est
- Refonte des sites web www.eco-isere.fr et www.toutpresdechezvous.fr
- Création d'un guide des commerces de proximité de Bièvre Est ; la distribution sera faite dans les 8 000 boîtes aux lettres du territoire
- Enveloppe de 15 000 € de subvention dédiés à la rénovation de commerces de proximité avec vitrine





DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE / PATRIMOINE

Dans le cadre de sa compétence "promotion du tourisme" acté en 2017, Bièvre Est est allée depuis lors à la rencontre de tous les acteurs du tourisme afin de mieux connaître les forces et les faiblesses de son territoire. Ainsi en 2018 tous les acteurs, les patrimoines, les sites naturels et les activités potentielles qui pouvaient attirer des touristes ont été recensés.

Puis 2019 a permis la concrétisation d'outils de promotion et d'animation du territoire pour mieux découvrir ou redécouvrir le Tourisme en Bièvre Est et le lancement de la réflexion pour l'élaboration d'une stratégie Tourisme en Bièvre Est.

FAITS MARQUANTS 2019

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE 2020-2026

- La stratégie touristique 2020-2026 a été élaborée courant 2019 suite au diagnostic réalisé par les services et met en avant le tourisme vert et prône des partenariats avec les territoires voisins sur le partage d'informations et la valorisation de nos événements respectifs
- Ainsi le Tourisme en Bièvre Est se veut proche de la nature, sportif et culturel, gourmands et reposant, à un prix accessible pour tous !

INSTAURATION D'UN APPEL À PROJET POUR LES COMMUNES

- Chaque année un appel à projets pour la mise en valeur des patrimoines est lancé auprès des communes et associations du territoire. Il s'agit de créer une dynamique, d'encourager les projets et de dessiner les contours d'une véritable politique intercommunale de développement touristique via la valorisation des patrimoines, en encadrant un minimum les projets bénéficiaires au moyen d'un règlement d'attribution des subventions. 4 projets ont été soutenus en 2019 et se sont vus attribuer la somme de 500 € chacun

LES ACTIONS DE PROMOTION / COMMUNICATION

- Les supports de communication :
 - Création d'une collection de 11 dépliants de randonnées (PDIPR)
 - Création d'un quizz pour enfants permettant la découverte des personnages célèbres et des sites remarquables de Bièvre Est
 - Réalisation de goodies

Chiffres clés

13 hébergements touristiques

15 restaurants dont **3** Chefs Maîtres-restaurateurs

138 km de sentiers de randonnée balisés sur l'ensemble du territoire

Une dizaine de sites visitables (patrimoines bâtis, naturels et industriels) et plus de **70** sites et thématiques d'intérêt historique et patrimonial

9 équipements de loisirs sportifs et divertissement

13 événements phares (culture et patrimoine, divertissement, foires et salons)

PROMOTION DU "TOURISME EN BIÈVRE EST"

- Participation à la 800^{ème} foire de Beaucroissant au mois de septembre 2019 avec un stand "Tourisme en Bièvre Est": plus de 1 000 flyers distribués sur les randonnées en Bièvre Est
- Alimentation de la plateforme Apidae permettant d'assurer la promotion de l'offre du territoire sur les sites internet touristiques du Département, de la Région et auprès de divers éditeurs privés





ANIMATION DU TERRITOIRE

- Organisation de “café-tourisme” trimestriels : une rencontre avec les acteurs touristiques du territoire (formation, échanges, thématiques...)

PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

- Participation au CPAI (Contrat de Performance des Alpes de l'Isère), dispositif mis en place par le Département pour un soutien financier des projets touristiques des territoires via un contrat (2017-2021) signé avec le Département et l'ensemble des communautés de communes de Bièvre-Valloire. Bièvre Est est présent au Comité technique et au Comité de pilotage qui décide des projets à soumettre au vote des élus départementaux
- Suivi des études/projets initiés par Isère Attractivité : cyclotourisme, hébergement touristique, mobilités touristiques, mise en valeur du GR65 (chemin de Saint-Jacques de Compostelle)
- Organisation de la collecte de la taxe de séjour auprès des clientèles des hébergements touristiques

LA GESTION DU RÉSEAU DE SENTIERS LABELLISÉS

- Gestion des travaux d'entretien via un marché



PROJETS 2020

LA STRATÉGIE “TOURISME EN BIÈVRE EST” 2020 - 2026 :

- Lancement d'une réflexion sur la création d'une identité touristique Bièvre Est autour du tourisme vert/rural
- Diagnostic des chemins de randonnées en Bièvre Est en partenariat avec les communes
- Présentation de préconisations pour l'élaboration de la stratégie “Tourisme en Bièvre Est” 2020 – 2026
- Mise en place de partenariats avec la CAPV et Bièvre Isère Communauté
- Publication d'un guide papier “Tourisme en Bièvre Est” valorisant les acteurs du tourisme du territoire,
- Mise en ligne du site web “Tourisme en Bièvre Est”
- Création d'un point d'information sur le tourisme à la Médiathèque La Fée Verte





AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Bièvre Est est une intercommunalité qui témoigne d'une forte volonté à travailler collectivement et à poursuivre la dynamique engagée. Ainsi à travers l'élaboration du PLUi, Bièvre Est souhaite mettre en œuvre son projet de territoire :

- Un outil au service des projets, traduisant les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir.
- Un outil définissant les grandes orientations de l'action publique pour répondre ensemble aux besoins liés au territoire, notamment en termes d'équipements publics, d'habitat, d'environnement, de déplacements, d'activités économiques et d'emplois.

Service mutualisé IADS (Instructions et Autorisations des Droits du Sol)

Communes	PA	PA mod/transfert	PC	AT liées à ERP	PC mod/transfert	PCMI	PCMI mod/transfert	CUB	DP	PD	TOTAL
Apprieu	2		18	6	6	24	12	5			73
Beaucroissant	1		4			7			40		52
Bévenais			1		1	7					9
Bizonnes			1		1	14					16
Burcin			1			7	1	1	9		19
Chabons		1	9	1	2	31	1	1			46
Colombe	2	2	1	1	2	42	4	1		2	57
Eydoche			1			7	1	1	21	1	32
Flachères						12					12
Izeaux			4	1	1	12		3	29		50
Le Grand-Lemps	1		4	1	1	15	1		49		72
Oyeu			5			11	1	1			18
St Didier de Bizonnes						15	1	1			17
TOTAL	6	3	49	10	14	204	22	14	148	3	473

Chiffres clés

Moyens humains : 2 ETP (équivalent temps plein)
+ 1 renfort d'un agent à 28 h
Masse salariale annuelle chargée : 97 805 € .

FAITS MARQUANTS 2019

L'année 2019 a été marquée par la phase administrative du PLUi avec l'arrêt du projet PLUi et le bilan de la concertation puis en fin de l'année par son approbation.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- Conseil communautaire du 4 février : arrêt du PLUi et bilan de la concertation
- 23 mai : réunion publique sur l'enquête publique exigée par la commission d'enquête publique (CEP)
- du 20 mai au 22 juin : enquête publique avec 33 permanences tenues dans les communes et au siège de Bièvre Est – 286 contributions du public (avis favorable avec 17 réserves et 10 recommandations)
- Conférence des maires du 2 novembre : retour sur l'enquête publique et les conclusions de la CEP
- 4 comités de pilotage : retour sur les avis des communes, PPA, de la CEP et du public
- Coût de la mise en place du PLUi : 1 098 612 € TTC

PORTAGE EPFL

Acquisition pour renouvellement urbain :
Apprieu Le Jacquin Maison
Apprieu Plambois Bâtiment industrie entrepôt
Renage OAP Ecoles terrain

PROJETS 2020

- Accueil des nouveaux élus – guide d'utilisation – actions de communication – formations
- Élaboration d'une charte de la mise en œuvre du PLUi (quelle procédure privilégier, quels motifs recevables, quelles modalités d'arbitrage, quel calendrier, quelle procédure d'urgence)
- Recensement des points, règles à préciser, à modifier dans le PLUi
- Mise en place des indicateurs de suivi du PLUi



Focus sur l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 mai au 22 juin 2020 où 33 permanences tenues dans les communes et au siège de Bièvre Est pour recevoir le public, 286 contributions du public ont été portées sur le registre électronique.



MOBILITÉS

La mobilité dans les zones périurbaines et en milieu rural devient aussi comme dans le milieu urbain un enjeu sociétal, économique, environnemental que les politiques vont devoir s'accaparer. Cette thématique a d'ailleurs été identifiée dans le projet de territoire 2020-2030 car les déplacements sont la préoccupation majeure des habitants, des actifs et des acteurs économiques.

FAITS MARQUANTS 2019

ENQUÊTE MOBILITÉ MÉNAGES

Entre octobre 2019 et mai 2020, le Syndicat Mixte des Transports en Commun pilote la réalisation de l'enquête Mobilité à l'échelle de la grande région grenobloise. L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants. Les résultats constitueront un outil essentiel à la connaissance du territoire, à la planification de la vie locale et à l'évaluation des projets en matière de mobilité, l'un des grands enjeux de la transition écologique

Ces enquêtes permettent aussi de comparer les agglomérations françaises entre elles et de voir les évolutions dans le temps (les précédentes enquêtes ont été réalisées en 2010, en 2002...ce type d'enquête est réalisé tous les 10 ans en moyenne) :

1. Mesurer l'évolution des pratiques
2. Détecter l'émergence de nouvelles pratiques (covoiturage, VAE etc)
3. Évaluer l'efficacité des aménagements et/ ou services déjà mis en oeuvre
4. Imaginer de nouveaux aménagements et/ou services pour faciliter vos déplacements

Bièvre Est se fait le relais des informations auprès du public

GOUVERNANCE DES MOBILITÉS GRANDE RÉGION

GRENOBLOISE

Après l'expertise juridique commandée par la Région et discussion, les collectivités : la Région, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, SMTC, CA du Pays Voironnais et la CC du Grésivaudan s'accordent pour créer un syndicat Mixte type SRU. Il se substituera au SMTC actuel en vue de devenir l'AOM unique du périmètre

La création d'un syndicat unique permettrait un seul système tarifaire, un seul système d'information multimodale, un réseau d'agences sur tout le territoire, un réseau unifié, un pass mobilité incluant tous les modes. Mais c'est aussi peser ensemble sur les décisions relatives aux grandes infrastructures de transport

- comme le ferroviaire avec le nœud ferroviaire lyonnais, étoile ferroviaire grenobloise

- l'aménagement multimodal des autoroutes (voie spécialisée partagée, voie de covoiturage...)

Bièvre Est suit les études technico-économiques pour un plan de mobilité porté par le nouveau syndicat

Chiffres clés

Quelques chiffres clés suite à une étude sur le territoire de Bièvre-Valloire font ressortir les faits suivants toujours d'actualité :

66% des déplacements tous motifs, tous modes se font à l'intérieur de chaque communauté de communes,

20% de ces déplacements se font à pied, 2% à vélo, 3% en transport en commun scolaires et 75% en voiture

La distance moyenne de ces déplacements internes aux communautés de communes est de 3.8km, soit moins de 15mn à vélo.

Les déplacements de moins de 5km représentent 56% de l'ensemble des déplacements des déplacements des habitants de Bièvre-Valloire, 45% des déplacements font entre 1 et 5km

Le poids de la mobilité dans le budget des ménages représente 14 % et se place à la 2ème place avant l'alimentation

La question sur l'adhésion à ce nouveau syndicat mixte Loi SRU sera posée en 2020 pour Bièvre Est

LIGNE 10

La Ligne 10 Rives / Renage portée par la CAPV est en place depuis le 20 janvier 2014. Malgré les actions de communication menées au printemps 2018 pour promouvoir la ligne 10, la fréquentation en 2019 est en baisse

Comparatif de données entre fin 2018 et début 2019

- Sur les 4 derniers mois de 2018, une moyenne de 60 montées par jour, soit une moyenne de 3,3 montées par service
- Sur les 5 premiers mois de 2019, une moyenne de 45 montées par jour, soit une moyenne de 2,5 montées par service, soit environ -24 % de fréquentation

Comparatif début 2018 – début 2019 : mêmes périodes pour assurer une comparaison

- Sur les 5 premiers mois de 2018, une moyenne de 48 montées par jour, soit une moyenne de 2,6 montées par service
- Sur les 5 premiers mois de 2019, une moyenne de 45 montées par jour, soit une moyenne de 2,5 montées par service. Baisse de fréquentation de 6,4 %

Devant cette baisse de fréquentation, la CAPV a sup-





primé 10 services sur 18. À compter de début septembre 2019, 8 services ont été conservés qui ont une connexion avec le TER. Le service de 17h08 est remplacé par le service de 19h06 qui correspond avec l'horaire TER de 18h56. Un service est conservé en heure creuse, mais le service des navettes entre 12 et 14H est supprimé.
Coût : 53 453 €

Bilan :

2014 : 51 montées / jour en moyenne
2015 : 57 montées / jour en moyenne
2016 : 57,4 montées / jour en moyenne
2017 : 51,8 montées / jour en moyenne
2018 : 49 montées / jour en moyenne
2019 : 35 montées / jour en moyenne

DÉMARRAGE DE 'L'AVANT PROJET PORTANT SUR L'ITINÉRAIRE I

Un schéma vélo a été réalisé en 2017.

L'étude du schéma vélo consistait à définir des itinéraires cyclables desservant les principaux pôles générateurs de la Communauté de communes afin de valoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Le résultat de l'étude a identifié 4 itinéraires vélo sur le territoire.

En 2019 lancement de l'avant projet de l'itinéraire I qui correspond à l'axe central Bévenais / Le Grand-Lemps / Colombe / Apprieu La partie Bévenais-Le Grand-Lemps a été faite, la partie Colombe-Apprieu est reporté en 2020.

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU PARKING RELAIS BIÈVRE DAUPHINE

Le parking relais Bièvre Dauphine a été créé en 2010 à proximité du péage autoroutier de Rives. Composé de 100 places, cet aménagement a une double vocation :

- rabattement sur les lignes de transports en commun : lignes Transisère en provenance de Beaurepaire (Express 7320) et La Côté Saint André (7330) à destination de Grenoble Gare routière.
- création des équipages de covoitureurs à destination des agglomérations grenobloise et lyonnaise.

Sa fréquentation sans cesse croissante, induite par l'augmentation de la desserte des lignes Transisère ainsi que l'augmentation de l'usage du covoiturage, entraîne une saturation de ce parking depuis 2016.

En 2017, 20 places sont ajoutées en transformant des espaces verts en stationnement.

Malgré ces aménagements, la saturation quotidienne de ce parking persiste engendrant du mécontentement de la part des usagers mais aussi des dégradations des espaces verts et des usages dangereux de la part des automobilistes (stationnement gênant ou accidentogène).

Devant ce constat, la CA du Pays Voironnais a acté la

nécessité d'agrandir ce parking au nord et au sud de l'existant.

Les aménagements prévus dans le cadre de cette opération sont la création de 193 places supplémentaires, l'agrandissement de l'arrêt destiné aux transports en commun, la création d'un arrêt spécifique au covoiturage, des cheminements piétons sécurisés permettant de raccorder les différentes parties du parkings à la zone d'attente.

Le projet sera réalisé en 2020 pour un montant estimatif total HT de 524 100€.

Participation Bièvre Est : 50 000 € HT

Pour rappel Bièvre Est avait participé en 2009 à hauteur de 9 % des travaux pour la réalisation du parking relais soit 31 085 €.

COVOITURAGE DOMICILE TRAVAIL

Amorce de réflexion sur le covoiturage domicile travail. Pour cela l'entreprise Klaxit spécialisée dans le covoiturage domicile – travail est venue présentée les services qu'elle proposait. Cette société est le représentant des opérateurs de covoiturage courte distance auprès du gouvernement, membre actif France Mobilité, est à la tête de la Présidence de l'Alliance des Mobilités (Drivy, Cityscoot, Citiz)- N°1 européen parmi 500 startups mobilité.

Les membres de la commission "Économie" avaient été invités et ont suivi cette présentation.

Les élus ont demandé de rencontrer Illcov, autre start up dans le covoiturage.

PROJETS 2020

- Transfert de compétence d'organisation de la mobilité de la Région aux intercommunalités suite à la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités)
- Finalisation de l'avant projet de l'itinéraire vélo n°1 sur Apprieu et Colombe
- Réflexion sur un parking relais de covoiturage et identification - signalisation des parkings relais dans les communes

QUELLE PLACE DONNER AU VÉLO ?



Favoriser son utilisation par l'aménagement de pistes cyclables identifiées dans les déplacements internes au territoire participerait à l'amélioration du cadre et des conditions de vie. Ce rôle a été confirmé par les retours des habitants lors des ateliers participatifs et les enquêtes lors de l'élaboration du PLUi.





HABITAT

Bièvre Est possède la compétence "Habitat" depuis 1999 et l'a mise en place avec la création de son C.L.H. (Comité Local de l'Habitat) en 2005. L'objectif est de répondre aux besoins des usagers en terme d'habitat, tout en respectant les spécificités et les contraintes de la vie en milieu rural. Pour cela, les élus de Bièvre Est ont mis en place 2 principales commissions : une commission politique qui réfléchit aux orientations et projets à mettre en œuvre et une commission sociale qui procède, en partenariat avec les bailleurs et les travailleurs sociaux, aux attributions de logements réservés aux publics prioritaires (contingent préfectoral jusqu'en avril 2019 + logements PLAI pour lesquels la communauté de communes a versé une subvention lors de la construction).



FAITS MARQUANTS 2019

- Fin de la délégation d'attribution des logements locatifs publics du contingent préfectoral au 1er avril 2019. Bièvre Est attribue désormais uniquement les logements pour lesquels elle a versé une subvention
- Annulation du projet de construction de 8 logements locatifs publics sur la commune de Renage
- Suspension temporaire mais indéterminée du projet de construction de 18 logements locatifs publics sur la commune du Grand-Lemps. Aucune date de reprise du chantier annoncée

PROJETS 2020

- Poursuivre le versement des subventions aux propriétaires dans le cadre du programme "Habiter Mieux"
- Poursuivre les garanties d'emprunts bailleurs dans le cadre de la construction de logements locatifs publics neufs

Chiffres clés

10 permanences SOLIHA : financées par Bièvre Est pour l'aide administrative et financière à la réhabilitation/adaptation des logements des particuliers
5000€ versés aux particuliers pour la réhabilitation/adaptation de leur résidence principale
200 demandes de logements enregistrées
3 attributions de logements (retrait du contingent préfectoral au 1^{er} avril 2019)
39 000€ de subventions versées aux bailleurs pour l'aide à la construction de logements locatifs publics
10 000€ de subvention accordée pour un nouveau projet de construction de logements locatifs publics à Apprieu
1 338 663€ de garanties d'emprunts accordés à l'OPAC pour la rénovation de 95 logements à Renage
Mise en service de **19 logements "Habitat Dauphinois"** à Apprieu pour lesquels Bièvre Est a accordé **95 000€** de subvention





GENS DU VOYAGE

Bièvre Est a pris la compétence “Gens du voyage” en 1999. Le premier Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage a fixé à Bièvre Est ses objectifs de création d'aires d'accueil dès 2003. Les aires ont été créées simultanément mais ouvertes de façon échelonnée entre 2006 et 2008. La gestion des aires a toujours été confiée à un prestataire extérieur, sélectionné après lancement de procédures d'appels d'offres.



Grâce à la réalisation de ces aires, les communes du territoire de Bièvre Est peuvent demander l'expulsion rapide de tout stationnement sauvage de groupes appartenant à la communauté des gens du voyage.

FAITS MARQUANTS 2019

- Entrée en vigueur du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage 2018-2024
- Renouvellement du marché de gestion des aires : la société SG2A Hacienda a été la mieux disante
- Convention partenariale avec Bièvre Isère Communauté : mutualisation financière de l'aire de grand passage de Beaucroissant. Cette convention répond ainsi à l'une des exigences du Schéma Départemental 2018-2024

Chiffres clés

- 3 aires d'accueil** : Apprieu, Colombe et Le Grand Lemps
- 1 aire de grand passage** à Beaucroissant (pouvant accueillir **100 caravanes**)

PROJETS 2020

- Poursuivre la mise en conformité avec le Schéma Départemental 2018-2024 en réfléchissant au projet de transformation des aires de Colombe et Le Grand-Lemps en aire sédentaire et terrain familial, comme l'impose le Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage 2018-2024
- 15 000€ budgétés pour financer une étude de transformation des aires de Colombe et Le Grand-Lemps



Différentes pistes ont été soulevées pour une mise en conformité rapide et pertinente avec le Schéma Départemental, mais également avec les spécificités des familles présentes sur notre territoire.

Un projet de transformation des aires permettrait de réduire les coûts de construction. La réflexion en est en cours, en partenariat avec les collectivités voisines, qui ont des obligations imposées par le schéma départemental similaires.



ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

En charge de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement, la communauté de communes Bièvre Est gère la collecte des "déchets ménagers et assimilés" et met en œuvre des solutions pour développer le recyclage et limiter le coût du service.

FAITS MARQUANTS 2019

- Nombreuses dégradations en déchèteries dont 1 importante à Chabons
- Renfort de la sécurité à l'aide de vigiles sur une période de 2 mois (juillet/août) en raison de fortes menaces exercées sur les gardiens
- Installation d'un basculeur pour les déchets de gravats à Chabons (dernière déchèterie à être équipée)
- Mise en place d'une benne dédiée au mobilier à Apprieu (dernière déchèterie à être équipée)
- Achat d'une grue afin d'équiper le second camion pour la collecte des points d'apport volontaire
- Mise en application du règlement de collecte des déchets ménagers



PROJETS 2020

- Sécurisation des déchèteries avec mise en place de la vidéo-protection, réparation et fermeture des clôtures
- Travail avec les communes sur la mise en place du tri sélectif dans les bâtiments communaux (écoles, salles des fêtes...)
- Travail avec les communes et le collecteur pour la résorption des points noirs de collecte (marches arrières, création de points de regroupement ...)

Chiffres clés

Collecte des déchets ménagers : **4478 t** de déchets ménagers et assimilés collectés, c'est **200 t** de moins qu'en 2018

Tri sélectif : collecte hebdomadaire et gestion de **50 points d'apport volontaire** répartis sur le territoire ; **322 t** d'emballages, **427 t** de papiers et journaux, **725 t** de verre

Déchèteries : Apprieu (**3 270 t**), Beaucroissant (**2 800 t**), Chabons (**3 770 t**)

Moyens humains : **1** responsable de service, **3** gardiens de déchèteries (dont 2 à temps non complet), **3** chauffeurs poids lourds pour la collecte des bennes de déchèteries et des points de tri sélectif, **1** chargée de missions déchets des professionnels et suivi des filières de traitement, **1** ambassadrice du tri, **1** agent administratif à temps non complet pour la facturation



Le nouveau règlement de collecte est entré en vigueur le 15 juillet 2019.

La présentation des déchets dans un bac normalisé est rendue obligatoire

EAU ET ASSAINISSEMENT

La communauté de communes de Bièvre Est assure les compétences Eau Potable, Assainissement (collectif, non collectif et pluvial), et Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Afin de mener à bien la gestion des services du petit cycle de l'Eau (Eau et Assainissement), l'intercommunalité a fait le choix d'une gestion directe avec la création d'une régie de l'eau et de l'assainissement à simple autonomie financière dénommée Régie des Eaux de Bièvre Est. Le tableau ci-dessous récapitule les différents modes d'exercices de gestion de la compétence en place au 1^{er} janvier 2019

commune	Alimentation en eau potable			Assainissement (eaux usées)			Pluvial	Assainissement non collectif	GEMAPI
	Investissement	Exploitation		Investissement	Exploitation		Inv. et Fct	Contrôle - entretien	
		Production	Distribution		Collecte	Traitement	Collecte/Trait.		
Aprieu									SYLARIV*
Renage									
Colombe									SIRRA**
Oyeu									
Le Grand-Lemps									
Izeaux									
Beaucroissant									
Bizonnes									
Flachères		SUEZ (2020)							
Eydoche		SUEZ (2020)							
Bévenais		SAUR (2023)							
St Didier de Bizonnes	SIE de la région de Biol								
Burcin (hameau de Cuetan)									SMABB***
Burcin (Bourg)	Syndicat Censes et Fontaine Blanche								
Chabons (centre)	Syndicat privé Garabiol								
Chabons (quart. extérieurs)		Synd. privé Garabiol							

	Gestion par une Régie publique (Régie des eaux de Bièvre Est)
	Délégation de service public
	Autre mode de gestion
	Gestion déléguée à un syndicat sans transfert de compétence

* SYLARIV : Syndicat mixte du Lac et des Rivières du Voironnais
 ** SIRRA : Syndicat intercommunal des Rivières du Rhône aval
 *** SMABB Syndicat Mixte d'aménagement de la Bourbre
 (voir carte gestionnaire pour le Petit Cycle de l'Eau)

SERVICE DE L'EAU POTABLE

Chiffres clés :

9 355 abonnés desservis

Ouvrages exploités : **9** stations de traitement, **40** ouvrages (captages / forages / station de relèvement) permettant l'adduction et la distribution de l'eau potable. **271** kilomètres de réseau d'eau potable, **6200** branchements en service dont **4,93%** de branchements plombs

Age moyen des réseaux : **90** ans

Consommation moyenne annuelle par abonné du territoire (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) : **116,21 m³**

Utilisation des ressources naturelles : **1,6 M** de m³ d'eau prélevé dans le milieu naturel (forage / sources) pour

alimenter le réseau d'eau potable

Indice moyen de protection de la ressource (dossier de mise en protection déposé en Préfecture en attente d'enquête publique) : **54**

Perte dans le réseau de distribution : **520 000 m³**, **69%** de rendement, **5,5 m³/j/km**

BUDGET

- Fonctionnement : 1,5 M€ de dépenses pour 2,2 M € de recettes (factures d'eau)
- Investissement : 1,7 M € équilibré par autofinancement + subventions + 400 000 € de recours à l'emprunt





SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Chiffres clés :

8 317 abonnés desservis

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de : **26,37 km** de réseau unitaire hors branchements

157,94 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements

16 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

9 stations d'épuration qui assurent le traitement des eaux usées du territoire dont **7** non conformes (dépassement de capacité)



DONNÉES FINANCIÈRES

• Fonctionnement : 1 M€ de dépenses pour 1,65 M € de recettes (factures d'assainissement + PFAC)

• Investissement : 1,2 M € équilibré par autofinancement + subventions + 300 000 € de recours à l'emprunt

SERVICE À L'USAGER ET FACTURATION (UNIQUEMENT POUR LA RÉGIE DES EAUX)

ORGANISATION

- Mise à jour de la base de données usager issue du transfert des communes
- Fusion des bases de données SPANC et Eau. Facturation mutualisée et intégrée par le service de l'Eau
- Création d'un espace intranet sécurisé disponible pour l'utilisateur "Portail Eau"
- Mise en place d'un service de Médiation de l'Eau depuis 2018 permettant de régler les litiges de facturation entre le service et les abonnés

Chiffres clés :

Relation usagers : **992** interventions chez l'utilisateur dont **30** interventions en astreinte, **200** poses de nouveaux compteurs, **677** nouveaux abonnements, **142** alertes usagers sur consommation excessive

Relève des compteurs : **6600** relèves par agent, **662** relèves usagers (dont **250** retours cartons et **49** via la plateforme usagers Web)

Facturation : **20 000** factures émises, facturation sur estimation en avril, sur relève de compteur en octobre.

Coût moyen : **2,06 € TTC / m³** : coût moyen du service pour l'abonné eau potable (base **120 m³** de consommation), prix pour l'abonné **1,68 € TTC / m³** pour 120 m³ consommés

Taux d'impayés sur les factures émises : **12 %** au 31/12

Réclamations : **315** réclamations dont **130** écrites et demandes d'écarternements sur factures, **20%** accord dégrèvement et **1** dossier instruit par la Médiation de l'Eau

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Chiffres clés :

1300 abonnés au service

Contrôles réalisés en 2019 : **41** diagnostics lors des ventes, **5** contrôles périodiques, **9** contrôles de conception-réalisation, **6** contrôles suite à des travaux de réhabilitation

Entretien des installations : **41** interventions





SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Délimitation de la compétence faite en 2018 : Gestion du réseau principal des aires urbaines et des ouvrages de traitement et d'infiltration associés. Exclusion de la gestion des branchements (grille, avaloir) et des ouvrages isolés (puits perdus...)

Chiffres clés :

52 km de réseau en service, 20 ouvrages en exploitation
4 interventions mutualisées avec le service de l'assainissement des eaux usées

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (GEMAPI)



Cette compétence concerne la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et la prévention et la protection des enjeux humains contre les impacts des inondations. Cet objet n'exonère en rien les responsabilités des différents acteurs (riverains, Préfet, Maires).

Cette compétence se décline suivant les items suivants :
GEMAPI

1° : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

2° : l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau

5° : la défense contre les inondations et contre la mer

8° : la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

GRAND CYCLE DE L'EAU

4° : la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

6° : la lutte contre la pollution

7° : la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines

11° : la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques

12° : l'animation et la concertation dans les domaines

de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ; incluant notamment le portage de contrats de rivières, de schéma d'aménagement et de gestion des eaux ainsi que d'autres modalités de gestion globale et concertée (contrat vert et bleu, PAEC, PGRE ...).

L'ensemble du bloc de compétences est déléguée à des syndicats de gestion de bassin :

Bassin versant	Syndicat	Actions 2019
Bièvre Liers Valloire	SIRRA : Syndicat Intercommunal des Rivières du Rhône Aval	Établissement d'une programmation pluriannuelle de travaux et études en lien avec les problématiques de bassins identifiés. Pour le territoire, projet de nouveaux bassins d'infiltration du Barbaillon à Bévenais
Fure-Morge-Dolon	SYLARIV : Syndicat Mixte du Lac des Rivières du Voironnais	Suivi et mise en œuvre des actions identifiées dans le contrat de rivière 2017-2023. Actions pour le territoire : suppression de rejets directs dans le secteur du Rivier d'Apprieu et Renage
Bourbre	SMABB : Syndicat d'aménagement du Bassin de la Bourbre	Suivi et mise en œuvre des actions identifiées dans le contrat de rivière 2016-2021. Préparation du nouveau programme.

Le budget de ce service est en relation avec les participations au fonctionnement des syndicats : 250 000 €. Ce budget ne dispose pas de recette, aucune taxe spécifique n'ayant été instaurée pour l'instant



FAITS MARQUANTS 2019

Opération	Coût engagé en 2019	Remarques
Reprise en gestion directe des communes de Colombe, Oyeu et Apprieu	55 000 €	Frais de rupture anticipée du contrat (fin prévu en juin 2021). Gain estimé sur le coût d'exploitation 250 k€ par an
Renouvellement 2,7 km de réseau d'eau potable (0,19 % du réseau)	700 000 €	Renage / Le Grand-Lemps / Bizonnes / Bévenais
Renouvellement de 540 compteurs abonnés	35 000 €	Compteurs de plus de 15 ans
Renouvellement de 60 branchements (dont 60 % en plomb)	95 000 €	Bévenais / Renage / Burcin
Fin du chantier d'interconnexion avec le Pays Voironnais (5,3 M €)	1 200 000 €	Coût total de l'opération 5,3 M € dont 1 900 000 € à charge de Bièvre Est subventions déduites
Enquête publique sur la ressource du Forage des Bains à Beaucroissant (captage prioritaire)	3 000 €	Arrêté préfectorale de déclaration d'utilité publique restant à publier. Travaux en 2020
Fin des études de schéma directeur d'eau potable et d'assainissement et mise en enquête publique du zonage d'assainissement (avis défavorable)	120 000 €	
Mise à jour de l'état de connaissance patrimonial du réseau : constitution d'une base de données SIG et relevé de terrain de l'ensemble du réseau	250 000 €	Étude subventionnée à 80 % par l'Agence de l'Eau et le Département
Fin du déploiement de la télégestion	15 000 €	Intégration des compteurs de sectorisation



Télégestion : un outil de suivi quotidien, préventif et d'aide à la décision

PROJETS 2020

- Travaux de mise en protection de la ressource de Beaucroissant (Forage des Bains)
- Mise en enquête publique des dossiers de protection des ressources d'eau potable du Grand-Lemps et de Bévenais
- Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable (Renage / Le Grand-Lemps / Apprieu)
- Travaux de sectorisation et réduction de pression sur l'unité de distribution Apprieu / Colombe / Le Grand-Lemps

- Études de mise en protection de ressources d'eau potable d'Oyeu
- Renouvellement de branchements plomb à Renage et Bévenais principalement
- Mise en place de la mensualisation des factures d'eau et d'assainissement
- Étude de conception relative à la création d'une station d'épuration à Chabons avec raccordement de 3 agglomérations d'assainissement (Burcin / Châbons / Bizonnes)
- Travaux de mise en séparatif du réseau d'eaux usées





SERVICES À LA POPULATION

LECTURE PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le Pôle Lecture Publique et Développement Culturel, au départ de la Fée Verte, irradie l'ensemble de la communauté de communes de Bièvre Est, grâce à divers actions et événements, en direction de tous les publics : publics scolaires, centres de loisirs, groupes constitués, individuels, familles, seniors.

FAITS MARQUANTS 2019

- Résidence de la Compagnie de danse Malka
- Résidence de la journaliste Clémentine Méténier, intervention dans 12 classes, et au centre socioculturel Ambroise Croizat
- Résidence du chœur vocal Spirito
- Poursuite de l'action "Ecole du blog", dispositif d'initiation à l'image par la pratique, au collège Liers et Lemps, et à l'accueil de loisirs de Bévenais
- Accueil d'une exposition de photographies de Guy Delahaye
- Spectacle déconcentré de la MC2 : "Les Petites Noces de Figaro"
- Des événements récurrents : des séances de lecture et de création Cultipouce, pour les plus jeunes, l'Heure Verte-club de lecture pour les adultes, des séances de lecture à voix haute hors les murs, pour les personnes âgées ou handicapées (EHPAD du Grand-Lemps ou Foyer du Grand Chêne d'Izeaux), des ateliers d'initiation à l'informatique
- Proposition d'un cycle culturel intitulé "Sur la Lune" en lien avec la célébration du 50^e anniversaire du premier homme sur la Lune, et accueil d'un planétarium itinérant dans diverses communes de Bièvre Est
- 4^{ème} édition de l'exposition estivale participative sur le thème en 2019 "Ils ont rêvé la Lune"
- Proposition d'un cycle culturel "Paysages sonores", traitant du son ; accueil en résidence d'un artiste vidéo-acousticien pendant une semaine, en partenariat avec l'Hexagone
- Participation à la Fête de la Sciences "1,2,3 ça tourne-saison 2" : une action concertée de 6 bibliothèques et médiathèques du réseau : des projections de films d'animation, et des ateliers, à destination des publics scolaires et non-scolaires

Chiffres clés

4050 inscrits sur l'ensemble du réseau des **8** bibliothèques et médiathèques, soit **18 %** des habitants de la communauté de communes. Un catalogue de **72000** documents
3648 km parcourus par la navette documentaire pour transférer **11807** documents d'une bibliothèque à l'autre
136 523 prêts de documents. **8** agents intercommunaux, et **90** personnes, bénévoles et agents municipaux pour s'occuper des bibliothèques et médiathèques, ouvrir les équipements au public, accueillir les groupes scolaires
65 événements proposés par la Fée Verte, fréquentés par **4054** personnes. **27** semaines d'accueil de stages, pour **22** stagiaires reçus

PROJETS 2020

- Exposition "Décryptons l'information" et résidence de deux journalistes, l'un dessinateur de presse, l'autre vidéaste, pour des interventions auprès de quatre classes d'établissements scolaires du territoire, et auprès du public de la Fée Verte
- Le PALaBr, premier Parc d'Attractions Littéraire itinérant, dans 5 bibliothèques et médiathèques du territoire
- Exposition estivale sur le thème de l'Afrique
- Participation d'un groupe d'habitants de la communauté de communes de Bièvre Est au défilé de la Biennale de la Danse, en septembre 2020
- Cycle culturel sur le thème "Robots et Intelligence artificielle" et participation à la Fête de la Science en octobre 2020



Facile à lire : des documents pour les personnes éloignées du livre et de la lecture. La Fée Verte s'est dotée d'un mobilier spécifique permettant de présenter des documents dont le contenu ou/et la forme (livres en gros caractères) sont adaptés aux personnes ayant des difficultés à lire. C'est un important travail qui a été mené par les bibliothécaires tout au long de l'année 2019, pour identifier ces documents, et les mettre en avant.

Réalité virtuelle, une immersion époustouflante ! La Fée Verte, poursuivant ses objectifs d'élargissement des publics, s'est dotée du matériel nécessaire au visionnage de films et à la pratique de jeux en réalité virtuelle : grâce à des casques spécifiques, il est maintenant possible de s'immerger dans des lieux ou des jeux hors du commun. Des séances sont proposées régulièrement, en accord avec la programmation culturelle proposée.





DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Pôle Développement social est en charge des différents services qu'ils soient relatifs à la Petite enfance : EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant), RAM (Relais Assistants Maternels) et LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) et à l'Enfance, Jeunesse, Famille : ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) et Centres socioculturels / Espace de Vie Sociale. Il est également en charge des festivals "Ticket Culture", "Quinzaine contre les discriminations" et "Renc'Arts de Rue".

PETITE ENFANCE

Le projet de service Petite Enfance 2017-2020

Ce projet de service est issu du travail collaboratif entre les parents, les élus et les professionnels de la petite Enfance autour de trois axes forts :

Permettre à tous les enfants de s'épanouir, grâce à un accueil de qualité adapté à leurs besoins et à ceux de leurs familles dans le cadre d'un accompagnement bienveillant.

Favoriser l'investissement de chaque parent dans la vie quotidienne et dans la réflexion de la collectivité et de ses structures sur l'accueil de l'enfant et lui permettre d'enrichir sa parentalité dans une dynamique collective.

Faire vivre la dynamique petite Enfance en formant les professionnels à la coéducation et à l'accompagnement des familles et en mutualisant les savoirs et les moyens (personnel, équipements...)

Les partenaires (le Département, la CAF, la MSA) sont indispensables à la construction d'un projet petite enfance par leur connaissance du territoire et des besoins en mode d'accueil.

EAJE

Trois équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les établissements et les services d'accueil non permanents d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leurs sont confiés.

BIDIBULLES, Colombe

Chiffres clés : 24 places, 7 agents, 66 enfants

FAITS MARQUANTS 2019

- Élaboration du Projet d'établissement 2019-2022
- Réflexion et travail autour du futur Pôle Petite enfance
- Journal d'informations "Bidi'bulletin"

PROJETS 2020

- Participation à l'élaboration du projet de service du futur Bidibulles et du Pôle Petite Enfance

LES LUCIOLES, Renage

Chiffres clés : 20 places, 8 agents, 58 enfants

FAITS MARQUANTS 2019

- Projet en partenariat avec la "Maison des Îles"
- Nouveaux outils de transmission / protocoles hygiène et ménage
- Projet cirque et projet jardinage

PROJETS 2020

- Collaboration avec La Fée Verte et Ambroise Croizat dans le cadre du projet "Parc d'attractions littéraires"
- Aménagement de l'espace : hall d'accueil, salle du personnel, salle de bain
- Travail en lien avec la commune pour adapter les lieux aux travaux SDH "les Charmilles" autour de l'EAJE

PIROUETTE, Le Grand-Lemps

Chiffres clés : 12 places, 5 agents, 35 enfants

FAITS MARQUANTS 2019

- Travaux et mobilier : ouverture de la zone d'accueil, réaménagement d'un espace bébé, création d'une bougeothèque, d'un espace symbolique fixe et neuf, installation d'un digicode pour les parents, peintures
- Conseil de crèche
- Lancement de la gazette
- Carnaval avec le RAM et l'EHPAD du Grand-Lemps
- Chasse à l'œuf avec le RAM

PROJETS 2020

- Faire vivre le projet éducatif





RELAIS PETITE ENFANCE (RAM)

Un Relais Petite Enfance, porte d'entrée pour la Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'information et d'animation, autour de l'accueil du jeune enfant entre 0 et 6 ans, en direction des familles et des assistants maternels. Le point d'information et d'accueil du jeune enfant (PIAJE) a pour mission principale d'informer les familles sur les différents modes d'accueil du jeune enfant (0-6ans) proposés sur le territoire.

Chiffres clés

209 assistants maternels agréés dont **207** en activité

- **6,9 %** d'heures réalisées entre 2016-2018

1 bureau unique (le Grand-Lemps)

3 ETP : **4** animatrices + **1** secrétaire

Permanences téléphoniques : **210** correspondances des familles + **306** par les assistants maternels

Accueils physiques / RDV : **59** accueils de familles + **24** d'assistants maternels

Présence sur **9** communes du territoire

FAITS MARQUANTS 2019

Accueillir et informer

- Traitement et suivi de toutes les demandes (PIAJE) : binôme avec une directrice d'EAJE, deux 1/2 journée dans deux lieux différents (Le Grand-Lemps et Renage)
- Partenariat avec les communes* Fiche mouvement en ligne, téléchargeable ou papier, travail commun avec la PMI

Contribuer à la professionnalisation

- Prise en charge des "Analyses de la pratique professionnelle" par Bièvre Est (10 AM / groupe)
- "Communication gestuelle" (7 AM)
- "Approche Montessori" (3 séances pour 11 AM différents)
- Ateliers d'éveil sur 9 lieux : 31 % de participation

Lieu d'animation

- Créer du lien entre animatrices et assistants maternels / parents / enfants
- Favoriser la visibilité du relais : ateliers d'éveil, temps bibliothèque, temps exceptionnels sur plusieurs communes

PROJETS 2020

- Visibilité du relais : lien avec les familles* Partenariat avec les communes pour améliorer qualité de service : procédures avec secrétaires de mairie, participation réunion nouveaux habitants
- Développer conférences ouvertes à tous
- Valoriser le site monenfant.fr
- Pôle Petite enfance : travail sur le projet du RAM au sein du Pôle

LAEP

Convivial et chaleureux, le LAEP propose le plaisir d'être ensemble, aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche. C'est un espace d'écoute, d'échange, de parole et de jeux entre parents, enfants et accueillants. Bièvre Est dispose de deux lieux d'Accueil Enfants Parents.

LAEP "Le Cocon"

Chiffres clés

5 accueillants, dont **2** bénévoles. En 2019, **458** passages de personnes, dont **280** passages d'enfants et **178** passages de familles

Ouverture le mardi matin de 9h à 11h, en alternance entre les communes d'Izeaux et Renage, ouverture "expérimentale" le premier mardi des vacances scolaires

FAITS MARQUANTS 2019 pour les deux LAEP

- Développement de la communication
- Développement du réseau
- Analyse de la pratique / posture d'accueillant
- Fête du LAEP

LAEP "L'Arbre à Bulles"

Chiffres clés

5 accueillants, dont **1** bénévole. En 2019, **230** passages de personnes, dont **130** passages d'enfants et **97** passages de familles

Octobre 2019, arrivée d'une nouvelle référente Famille (bassin de vie nord) et intégration au LAEP. Ouverture le jeudi matin de 9h à 11h30 (Jeudis impairs à Bizonnès / Jeudis pairs à Flachères)

PROJETS 2020

- 1^{er} COPIL "parentalité"
- Réflexion d'un 3^e LAEP
- Réflexion autour de la création d'une Ludothèque





CENTRES SOCIOCULTURELS ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les équipements Centres socioculturels et Espace de Vie Sociale sont des équipements ouverts à l'ensemble de la population, habitant le territoire, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Ils sont à vocation familiale et pluri-générationnelle et se veulent être des lieux de rencontres et d'échanges entre les générations. Ils soutiennent des projets collectifs et ne demandent qu'à s'enrichir de l'apport des habitants, des bénévoles et des associations en vue de tisser du lien, créer des dynamiques, pour s'intégrer pleinement à la vie du territoire.

Pour être au plus près de chacun des habitants, les centres socioculturels sont organisés par bassins de vie :

- le Nord, avec L'Espace de Vie Sociale à Saint-Didier-de-Bizonnes
- le Centre, avec Lucie Aubrac au Grand-Lemps
- le Sud, avec Ambroise Croizat à Renage.

AMBROISE CROIZAT



Chiffres clés

6 professionnels permanents

Accueil / Ateliers socioculturels : 116 personnes inscrites à l'une des 5 activités hebdomadaires des ateliers socioculturels

Enfance : 15 animateurs saisonniers, 2 sites, Izeaux et Renage, 258 enfants.

Jeunesse : 1 site. Des temps d'animation au collège de Rives et au lycée Pierre Béghin à Moirans..Liens avec la Mission Locale et le CODASE. 22 jeunes inscrits à l'accompagnement à la scolarité, 61 jeunes accueillis.

Famille : 19 ateliers parents-enfants dont 11 animés par des bénévoles : 268 personnes touchées 1 atelier tricot couture accueillant 23 personnes dont un homme, 11 animations "On s'la joue", 2 grands jeux inter-secteurs 2 "collectifs familles" et 1 collectif spécifique "sortie", 6 sorties familles ayant rassemblé 199 personnes. 5 séances de massage bébé avec 5 familles différentes

6 ateliers culinaires accueillant 67 personnes soit 25 familles.

La grande fête des familles : 10 bénévoles et 50 personnes

Animation globale : 11 "On s'la joue" au centre, au parc et en soirées : 428 personnes dont 190 enfants de 0 à 14 ans dont 37 nouvelles familles touchées. 1 exposition "Croq'art"; avec une centaine de visiteurs sur le week-end.

FAITS MARQUANTS 2019

- La fête champêtre en partenariat avec Renage
- Une soirée spéciale "Le retour du Vinyle"
- Création de la permanence "vie quotidienne": 57 Rendez-vous, 26 personnes différentes accompagnées
- Quinzaine contre les discriminations "Super Égaux", focus sur la notion de genre (collectif de 30 bénévoles, environ 1500 spectateurs)

- Le graff du vivre ensemble et les micro-trottoirs
10 animations gratuites : Marché solidaire, carnaval, Vidéo débat, spectacle de théâtre...

Développement d'un réseau partenaires autour de la parentalité

PERSPECTIVES

- Création d'un collectif Ambroise Croizat regroupant élus, habitants et partenaires

Enfance

- Renforcer le lien avec les écoles d'Izeaux et de Beau-croissant afin de créer une équipe éducative pluridisciplinaire permettant un meilleur suivi des enfants en difficulté
- Travail autour du projet pédagogique
- Passerelle avec la petite enfance à mettre en place

Jeunesse

- Poursuivre les passerelles 8-11 ans
- Développer des actions de proximité
- Poursuivre le partenariat avec les établissements scolaires

Famille

- Valoriser le bénévolat
- Pérenniser les séances "On s'la joue"

Animation globale

- Renforcement le rôle et la place des habitants

PROJETS 2020

- Les 10 ans de la Quinzaine contre les Discriminations
- Un thème commun : la bienveillance et l'art du zen





Chiffres clés

- 4 communes pour 2200 habitants**
- 4 agents (2,9 ETP)**
- 15 habitants investis dans les collectifs**
- 58 familles utilisatrices du service de l'ALE**
- 38 familles utilisatrices du service ALJ**
- 21 familles participantes aux actions proposées par le secteur "famille"**
- 772 entrées aux séances de cinéma de l'écran mobile proposées par le "collectif ciné"**
- 150 participants au ciné Plein Air sur Flachères**
- 100 enfants à la séance de ciné goûter à Saint-Didier-de-Bizonnes**

FAITS MARQUANTS 2019

- L'obtention d'un agrément "Espace de vie Sociale"
- Le travail du collectif nord autour de la création d'un équipement
- Ateliers participatifs et pédagogiques
- Partenariat avec le CAUE
- Portage du projet de l'étude de faisabilité
- L'ouverture de l'ALE sur l'été 2019 et dès la rentrée de septembre sur toutes les périodes de vacances
- L'arrivée de deux nouveaux agents : un responsable enfance-jeunesse et une animatrice famille
- L'installation en septembre des agents dans un appartement à Saint-Didier-de-Bizonnes

- Une aide financière de la CAF de l'Isère pour l'investissement dans l'aménagement de l'espace de travail de la nouvelle équipe
- Accueil d'une stagiaire en Master "Développement rural" mention "Gestion des territoires et développement des territoires"
- "A la découverte des sentiers et des initiatives locales"
- Accompagnement du CCAS de Flachères dans le portage autonome de l'activité gym adaptée
- Poursuite de projet cinéma avec le "collectif ciné"
- Participation à la première quinzaine départementale de la parentalité
- Intervention dans le cadre de la table ronde entre acteurs éducatifs et sociaux de Laurence Plattier pour aborder le sujet de l'endoctrinement et la radicalisation
- Naissance des "Repa'rtentaires" avec les directeurs des écoles du bassin de vie
- Inscription dans le projet de lutte contre la radicalisation engagé par le Département

PROJETS 2020

- Création de nouvelles fiches actions pour le secteur famille
- Évaluation du Projet Social de l'EVS avec les habitants et les partenaires
- Présentation aux nouveaux élus des missions de l'EVS et du "collectif nord"
- Poursuite du travail du collectif nord autour de la création d'un équipement et présentation en conseil communautaire
- Ancrage du projet au sein d'un équipement

LE COLLECTIF NORD



Le développement nord s'inscrit dans les réflexions, les travaux et les actions par le biais d'un collectif spécifique au territoire de référence de son intervention. Il est composé d'habitants, d'élus du bassin de vie et de techniciens de la collectivité, c'est le "collectif nord".

2019 fut l'année de travail la plus dense au niveau des rencontres pour les membres de ce collectif. Ces nombreuses séances de travail ont permis le débat et l'enrichissement personnel de chacun.



Chiffres clés

Rayon d'action sur **7** communes, 12 000 habitants

4622 foyers concernés représentant **56 %** de la population de Bièvre Est (**44 %** en 2000)

8 professionnels permanents

7^e édition du Festival Renc'Arts de Rue : **1400** spectateurs sur **2** jours, **Une trentaine** de bénévoles habitants mobilisés sur les deux jours, **6** spectacles offerts par la collectivité (entre 1h et 1h30), des animations qui ont ponctué cet événement sur les 2 jours

Jeunesse : **1** séjour de **10** jours en Espagne monté en mode "projet" toute l'année par **20** jeunes. **180** jeunes accueillis dans les accueils libres et pendant les vacances scolaires (+ **23%** de fréquentation).

Ateliers socioculturels : **45** personnes inscrites à l'une des **4** activités artistiques hebdomadaires des ateliers. Insertion de ces ateliers dans les actions Hors Les Murs et mise en valeur des savoir-faire des élèves. Renouvellement de l'exposition du travail des élèves à la Fée Verte en septembre.

Enfance : **3** sites d'accueil les mercredis (Apprieu, Bévenais, et Chabons) : **203** enfants différents, **19 500h**. **3** sites d'accueil les petites vacances (Apprieu, Bévenais, et Chabons), **327** enfants différents, **22 000h**. **3** sites en juillet (Apprieu, Bévenais et Chabons) et **2** en août (Chabons et Bévenais) : **323** enfants différents, **23 400h**. **32** enfants partis en séjour l'été (**3** bassins de vie confondus)

Famille : **165** personnes participant aux sorties familles **2** ateliers Lire, Écrire, Parler Français : **8** personnes et **4** bénévoles sur **70** séances (2 par semaine).

1 atelier tricot couture accueillant **10** personnes

10 ateliers créatifs accueillant **110** personnes représentant **36** familles

3 brunchs famille (collectif famille) réunissant en tout une **cinquantaine** de personnes

2 bourses aux vêtements enfants et matériel de puériculture : **230** familles concernées (déposantes et acheteuses).

Animations Inter-secteurs : Chasse à l'œuf : **200** personnes

Actions Hors Les Murs : **100** personnes

FAITS MARQUANTS 2019

- Départ et remplacement de deux agents présents depuis plus de 10 ans (responsable secteur Enfance et animateur Jeunesse)
- Titularisation d'une animatrice jeunesse initialement en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)
- Première rencontre du Groupe de Veille Sociale sous l'impulsion du Centre Lucie Aubrac
- Enfance : l'Accueil de Loisirs d'Apprieu ouvre sur toutes les périodes de l'année : mercredis, PV et GV
- Jeunesse : 1^{er} séjour à l'étranger pour 20 jeunes
- Famille : le développement d'actions avec La Fée Verte
- La mise en place d'un atelier -4 ans avec le RAM
- La mise en relation des apprenants du groupe Lire Écrire Parler Français avec le service enfance

PROJETS 2020

- Poursuite du travail du "Groupe de veille sociale"
- La mise en place en inter-secteur des soirées jeux en familles ("1, 2, 3 Jouez !")
- Mise en œuvre d'une action avec un groupe de pères et l'assistante sociale du CMS
- Poursuivre la collaboration entre les accueils de loisirs enfance et jeunesse sur les âges passerelles 9-11 ans
- Développer des actions de proximité pour être au plus près des préoccupations des jeunes • Impliquer davantage les bénévoles des différents secteurs dans les bilans du projet social
- Renforcement du rôle et de la place des habitants.
- Stabilisation de l'équipe d'agents permanents

TICKET CULTURE

Chiffres clés

2337 spectateurs

11 spectacles

153 Pass vendus

PROJETS 2020

• 25^e édition

le ticket
culture



SERVICES RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

En 2019, le service des ressources humaines en l'absence de cadre de direction, a assuré avec succès ses missions fondamentales (recrutement, suivi des formations, gestion des paies et des carrières, information aux agents...). Il a su garder le lien avec les agents de la collectivité et a été mobilisé sur des projets "techniques" (Prévoyance et mutuelle, Mise en place de la retenue à la source...)

FAITS MARQUANTS 2019

CONTRAT GROUPE SANTÉ ET PRÉVOYANCE

L'adhésion de la Bièvre Est aux conventions de participation santé et prévoyance du Centre de Gestion de l'Isère a permis d'offrir des contrats avantageux en termes de tarifs. Ces contrats collectifs offrent ainsi une protection sociale renforcée aux agents (titulaires ou contractuels) de la collectivité. Un travail de concertation avec les représentants du personnel tout au long de l'année 2019 a permis la mise en œuvre de ces nouveaux contrats au 1^{er} janvier 2020.

CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

Les collectivités ont des obligations à l'égard de leur personnel : paiement d'un capital en cas de décès, des frais médicaux en cas d'accident du travail et des indemnités journalières...

Afin de couvrir ses agents CNRACL ou IRCANTEC contre ces risques, la collectivité a participé à l'appel d'offre lancé par le centre de gestion de l'Isère lors du renouvellement du contrat d'assurance statutaire. Le conseil d'administration du centre de gestion a retenue la proposition du cabinet de courtage SOFAXIS du groupe AXA. Ce contrat d'une durée de quatre ans bénéficie d'un taux garanties pendant les trois premières années, d'une gestion des arrêts via un espace extranet et d'une gestion en capitalisation.

DATI

Les employeurs publics doivent respecter les principes généraux de prévention et garantir la santé et la sécurité des agents. C'est pourquoi la collectivité a fait le choix en 2019 de doter les agents identifiés comme travailleurs isolés de Dispositifs d'Alerte du Travailleur Isolé (DATI). Ces dispositifs ont pour mission de transmettre une alarme correspondant à une situation jugée critique pour un travailleur isolé vers une personnes ou une structure chargée de déclencher les secours. Ce dispositif dote aujourd'hui 19 agents (gardiens de déchèterie, chauffeurs, agents d'entretien des centres socioculturels, agents techniques, agents d'exploitation service eaux et assainissement.)



Chiffres clés

Nombre d'agents : 114
Nombre de saisonniers : 87
Nombre de candidatures : 695
Nombre de stagiaires : 73
Avancements de grade : 19
Nombre d'arrêts : 312
Nombre de contrat : 351
Jours de formation : 356
Agents partis en formation : 77

PASRAU

Le dispositif PASRAU (Passage des revenus autres) résulte de travaux de simplification et de rationalisation des déclarations sociales. Il est le prolongement logique de la DSN (Déclaration Sociale Nominative), qui a constitué ces dernières années une simplification majeure des procédures déclaratives concernant les salaires et les revenus versés par un employeur. Un travail collaboratif entre le service des ressources humaines, le service finances et les services de la Trésorerie du Grand-Lemps a permis la mise en place du dispositif PASRAU au 1^{er} janvier 2019 sans difficulté.



FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

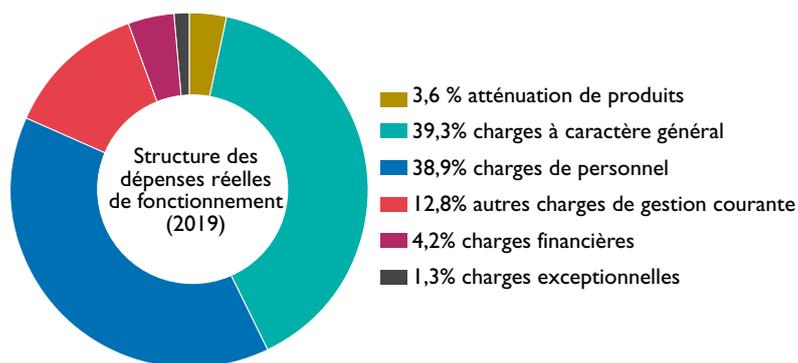
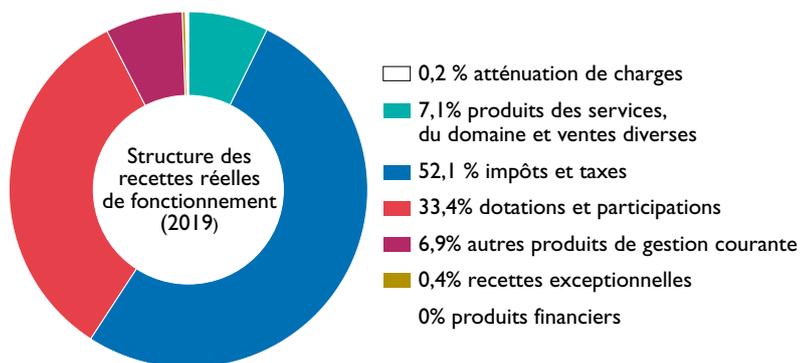
Le compte administratif 2019 est principalement marqué par la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes, sans pour autant avoir recours au levier fiscal ou à l'emprunt et tout en conservant un niveau d'investissement assez important.

Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement : La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2019, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10,7 M€ soit une augmentation de 8,55 % par rapport à l'exercice précédent.



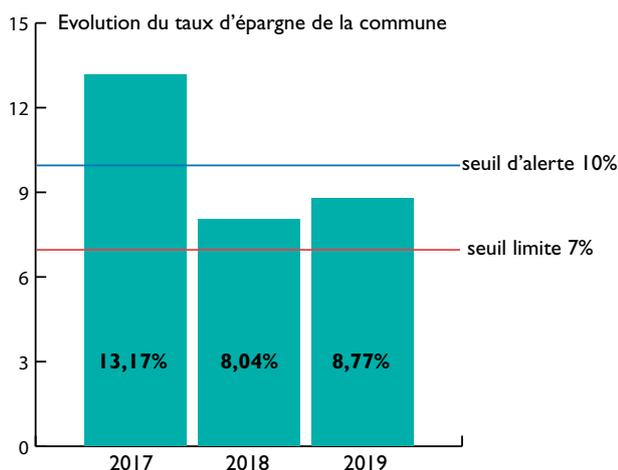
Les dépenses de fonctionnement : Au niveau des dépenses, on retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel
- Les charges à caractère général
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2019, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 9,7 M€ soit une augmentation de 4,15 % par rapport à l'exercice précédent.

Taux d'évolution de l'épargne

Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être allouées à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours. Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne. Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.



Les dépenses d'investissements

On retrouve majoritairement les dépenses d'immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des emprunts :

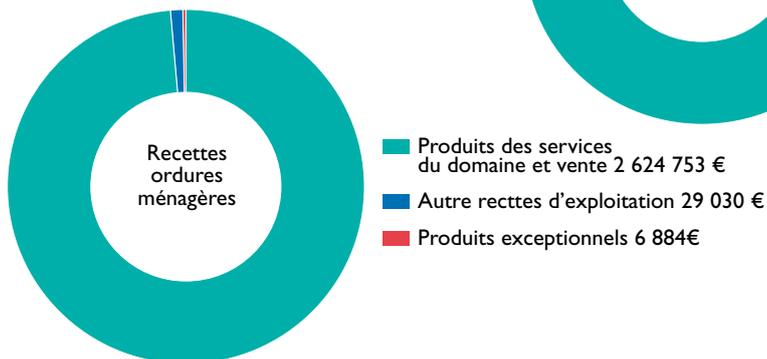
2017 : 1 637 861€
 2018 : 2 013 310€
 2019 : 1 529 081€



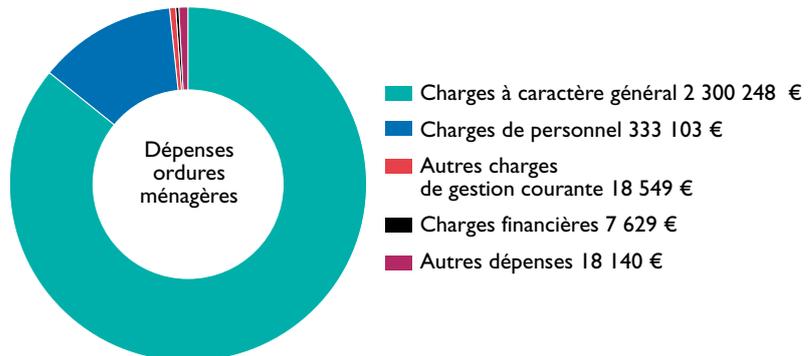


BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

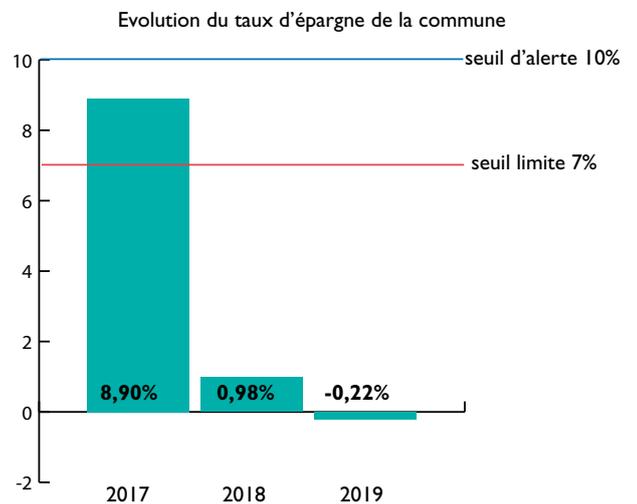
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2,66 M€ soit une augmentation de 1,05 % par rapport à l'exercice précédent



Les dépenses d'investissements	
2017	62 320 €
2018	89 906 €
2019	138 967 €



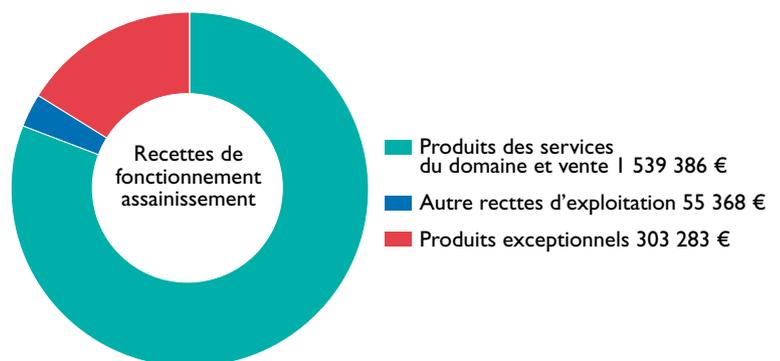
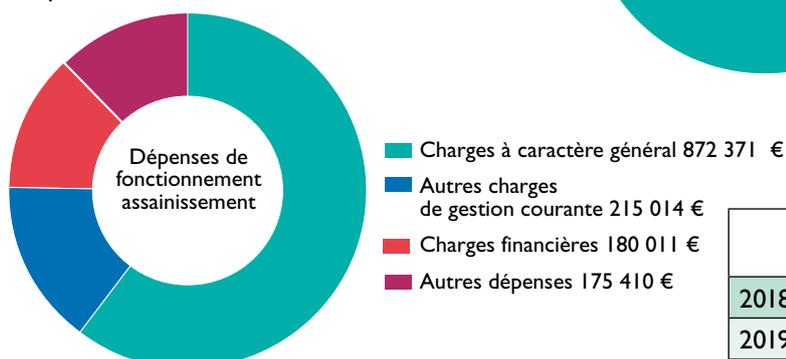
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2,68 M€ soit une augmentation de 1,92 % par rapport à l'exercice précédent.



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,90 M€ soit une augmentation de 13,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,44 M€ soit une augmentation de 51,5% par rapport à l'exercice précédent.



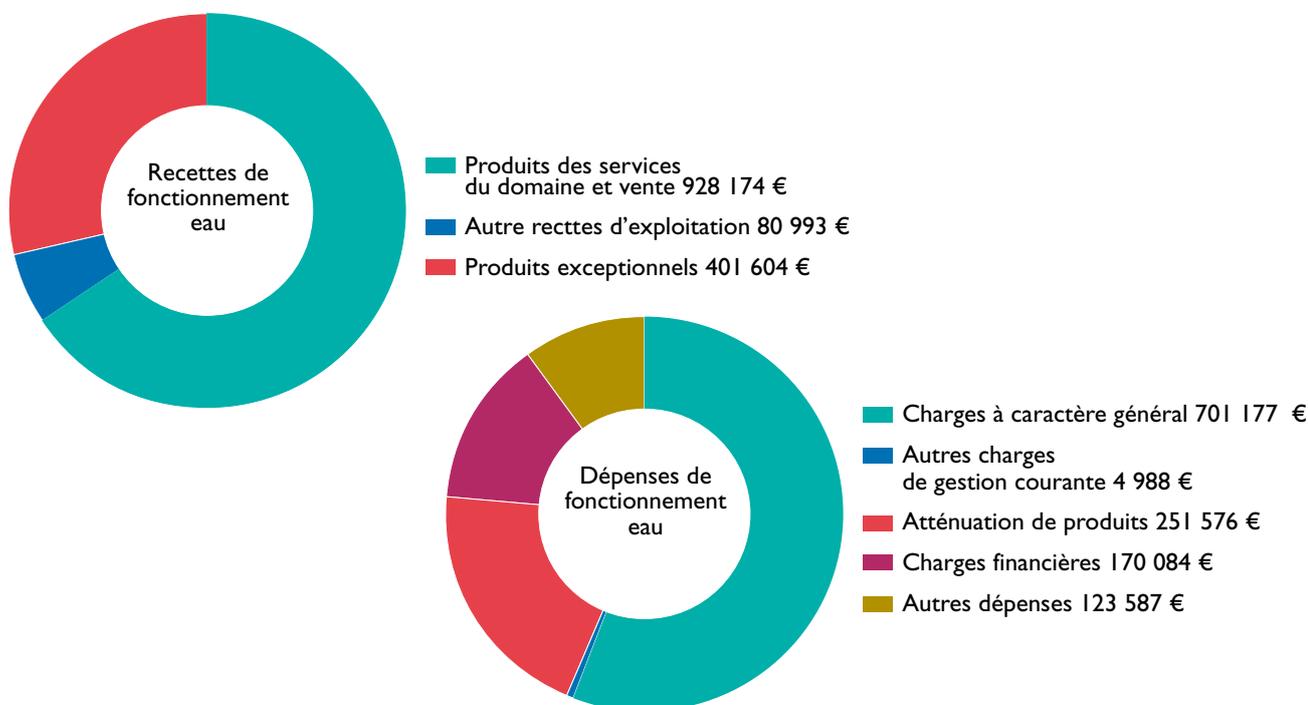
	Dépenses d'investissements	Evolution de l'épargne
2018	917 220 €	19,78%
2019	1 130 607 €	20,53%



BUDGET ANNEXE EAU

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,41 M€ soit une augmentation de 7,41 % par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,25 M€ soit une diminution de 11,5% par rapport à l'exercice précédent.



	Dépenses d'investissements	Evolution de l'épargne
2018	349 281 €	-49,82%
2019	1 770 495 €	-11,76%

BUDGETS ANNEXES ZONES ÉCONOMIQUES

ZONES	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Bièvre Dauphine 2	2 167 612	1 096 660	1 358 187	1 815 087
Les Chaumes	34 699	5 702	12 605	34 699
La Rossatière	213 433	221 963	226 443	139 760
La Bertine	100 305	12 956	16 608	100 305
Le champ d'Izeaux	171 035	148 159	148 159	250 135
Bièvre Dauphine 3	336 033	209 315	241 943	300 772
Zone commerciale	601 086	237 890	298 829	458 058

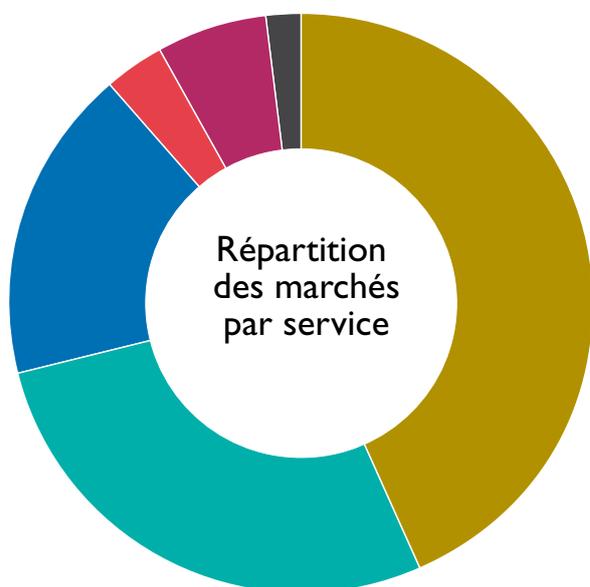


MARCHÉS PUBLICS

Le service marchés publics a en charge la gestion des marchés de l'ensemble des services de Bièvre Est. Depuis le 1er janvier 2018, son domaine de compétence s'est étendu avec la prise de compétence Eaux et Assainissement par la communauté de communes de Bièvre Est. Cette prise de compétence impacte fortement le fonctionnement du service marchés publics.

FAITS MARQUANTS 2019

- Le marché de travaux relatif à la construction du pôle petite enfance a particulièrement mobilisé le service marchés publics avec la gestion de 11 lots
- Le transfert des contrats gérés par les syndicats, dans la continuité de l'année 2018, ainsi que la passation de marchés pour permettre la mise en place et le bon fonctionnement de la Régie des Eaux ont également marqué l'année 2019 du service
- Au niveau procédural, l'année 2019 a été marquée par l'adoption du code de la commande publique et son entrée en vigueur le 1er Avril. Ce code regroupe l'ensemble des textes propres aux marchés publics et aux contrats de concession. De nombreuses dispositions visent à faciliter l'accès à la commande publique des TPE/PME et à accentuer la dématérialisation dans les marchés publics. Le service a dû s'adapter à ces modifications réglementaires



- 43,9 % La Régie des Eaux
- 28,1% Service technique (CTM-OM-DSI)
- 17,5% Développement économique
- 3,5% aménagement
- 6,3% Développement social, petite enfance
- 1,7% Lecture publique

Chiffres clés

- 30** marchés ont été créés pour l'ensemble des services, soit **20 % de plus** qu'en 2018
- 27** marchés des années précédentes étaient encore en cours d'exécution
- Au total, une **soixantaine** de marchés ont été gérés par le service marchés publics



Le nouveau code de la commande publique est entré en vigueur au 1^{er} avril 2019. Ce code a été rédigé dans un souci de simplification et de modernisation du droit de la commande publique. Il intègre notamment les dispositions relatives à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (loi MOP), à la sous-traitance et aux délais de paiement. Les principales règles issues de la jurisprudence administrative ont aussi été intégrées à ce code.

PROJETS 2020

- Le lancement du marché de construction de la station de traitement des eaux usées à Chabons sera un projet phare pour 2020
- Le marché de travaux relatif à l'agrandissement du Centre Techniques Mutualisé
- Le service marchés publics en tant que service ressources a pour objectif en 2020 de développer les connaissances et les bonnes pratiques en matière de marchés publics à l'ensemble des services de Bièvre Est. Cette mission prendra la forme de formations internes





SYSTÈMES D'INFORMATION

Les Systèmes d'Information regroupent l'ensemble des moyens informatiques et de télécommunication permettant à l'intercommunalité d'exercer ses compétences.



Le service Systèmes d'information a pour mission :

- de conseiller la direction et les pôles dans la définition de leurs besoins et la conduite des projets
- de maintenir en conditions opérationnelles les infrastructures informatiques et de télécommunication
- d'accompagner les usages du numérique par l'assistance aux utilisateurs, les former et les sensibiliser à la sécurité

FAITS MARQUANTS 2019

- Montée en puissance de la géomatique avec la mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique
- Déploiement d'un réseau WiFi public et professionnel dans les principaux sites
- Supervision des salles informatiques (température, hygrométrie) et alerte en cas de dépassement de seuils
- Déploiement de nouveaux dispositifs de vidéoprojection dans les salles de réunion du siège
- Unification de la téléphonie fixe sur l'ensemble des sites
- Contribution pour le volet informatique à l'aménagement d'une salle de corpo-working dédiée aux agents
- Poursuite de la mise en conformité avec le règlement européen sur la protection des données (RGPD)

Chiffres clés

3 agents à temps plein pour faire fonctionner la DSI

18 sites sont pris en compte dans le réseau informatique
4 salles informatiques réparties sur le territoire (dont 1 en construction)

Un budget d'investissement de 46 550€ et de fonctionnement de 141 092€

Une participation au développement du Très Haut Débit sur le territoire à hauteur de 146 000€

361 demandes de support informatiques traitées

PROJETS 2020

- Déploiement d'un portail cartographique à destination des services et des administrés
- Renouvellement des serveurs de virtualisation en prévision d'un plan de reprise d'activités
- Mise en œuvre d'une photothèque en interne puis ouverte aux administrés
- Sécurisation de la connexion réseau vers les sites distants pour en garantir la disponibilité
- Mise en œuvre du projet de Gestion Électronique du Courrier (GEC)



Le Système d'Information Géographique : La mise en œuvre d'une nouvelle compétence SIG au sein de la DSI
L'intégration de relevés topo pour améliorer la connaissance des réseaux d'eau sur le territoire. La présentation des données sous forme de cartes interactives pour les agents et administrés





SERVICES TECHNIQUES

Le service est en charge de la gestion du patrimoine bâti et de la flotte de véhicules ainsi que de l'entretien des différentes Zones d'activités (il est composé d'1 assistante partagée avec le Pôle du développement économique, 1 technicien, 1 agent de maîtrise et 2 agents techniques). Il est rattaché à la Direction du Pôle Services Techniques qui regroupe également la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement, le système d'information, et les marchés publics.



FAITS MARQUANTS 2019

- Lancement de travaux de construction du Pôle Petite Enfance à Apprieu
- Lancement des études pour le projet d'extension du Centre Technique Mutualisé au Grand-Lemps



Démarrage du chantier de construction du Pôle Petite Enfance à Apprieu
Entretien des espaces verts des zones Bièvre Est

PROJETS 2020

- Fin de la construction du Pôle Petite Enfance
- Finalisation des études et lancement du marché de travaux pour l'extension du Centre Technique Mutualisé
- Réhabilitation de la crèche Les Lucioles à Renage
- Installation d'une clôture sur le parking de la Médiathèque La Fée Verte au Grand-Lemps
- Modification de l'Auditorium de la Médiathèque La Fée Verte au Grand-Lemps

Chiffres clés

50 ha de pelouse
1,7 km de haies
9 km de voiries
330 candélabres
33 véhicules
8 800 m² de surfaces bâtie
Budget 2020 du service technique : 232 840 € en fonctionnement et 805 954 € en investissement
341 interventions ont été demandées au service technique en 2019
3120 factures ont été validées par le service technique en 2019



COMMUNICATION

La communication concourt à informer en premier lieu. Il s'agit d'expliquer ce qui est, ce qui se fait dans l'espace (les aménagements, les projets) ; de décrire et d'expliquer les services et leur fonctionnement (les horaires, les modalités d'accès et les publics destinataires).

Il s'agit également de promouvoir le territoire en valorisant les personnalités, les savoir-faire et les ressources qui construisent son attractivité et composent son image externe. Bièvre Est ne dispose pas d'un service communication en tant que tel. Tous les services de la collectivité font leur propre communication.

FAITS MARQUANTS 2019

- Présence sur différents événements qui maillent le territoire
- 800^e Foire de Beaucroissant
- Appui aux services dans l'organisation des événements
- Développement, gestion et référencement des sites Internet de la médiathèque intercommunale, des centres socioculturels, des commerçants et des artisans, du développement économique, de la communauté de communes et des communes et mise à jour des sites Internet de la communauté de communes et des 14 communes du territoire ainsi que du site du développement économique
- Une moyenne de plus de 33 000 visites par mois sur l'ensemble des sites de la plate-forme comprenant les communes, 263 194 visiteurs annuels pour presque 1M de pages vues
- Des réunions publiques de concertation dans le cadre du PLUi

Chiffres clés

- 4 numéros du journal Vivre en Bièvre Est par an
- 20 sites internet interconnectés, 1 site institutionnel de Bièvre Est : bievre-est.fr
- 14 sites communaux
- 3 sites liés à l'économie : eco-isere.fr, toutpresdechezvous.fr, tourisme-bievre-est.fr
- 1 site Lecture publique : la-fee-verte.fr
- 1 site des centres socioculturels : cs-bievre-est.fr
- 2 lettres thématiques semestrielles des services collecte et traitement des déchets ménagers et assainissement non collectif
- 3 plaquettes présentant la programmation de La Fée Verte
- 1 Guide Famille regroupant les équipements Petite enfance et Enfance, Jeunesse Famille
- 1 plaquette Ticket culture
- 1 rapport d'activités annuel et de différents outils de communication institutionnelle



NOMBRE DE VISITES EN 2019

Site	Visiteurs	Visites	Pages vues	Pages/visite
Groupe Bièvre Est	324 678	485 565	1 031 853	2,13
cc-bievre-est.fr	64 893	96 057	222 979	2,32

PROJETS 2020

- Préparation d'un pack communication à destination des nouveaux élus
- Lancement d'un nouveau site pour le Tourisme
- Supervision des réseaux sociaux
- Réflexion sur la création d'un service communication





QUESTURE

La questure a pour rôle d'assister et de conseiller la direction générale et le Président de la communauté de communes. En relation avec l'ensemble des services, mais également avec les élus communautaires, les élus municipaux non communautaires et les maires et services (secrétaires de mairie ou directeurs généraux) des 14 communes de Bièvre Est.

La Questure assure :

- l'organisation et la gestion des instances délibérantes (conférences des maires, bureaux et conseils communautaires)
- le suivi juridique général de l'administration (rédaction et mise à jour des statuts de la communauté de communes, arrêtés de délégation de fonctions ou de signature...)
- la réception, la centralisation et la réponse aux invitations du Président et des élus (réunions avec d'autres collectivités, Préfecture, réunions et assemblées des organismes extérieurs dans lesquels Bièvre Est est représentée, inaugurations et événements divers notamment associatifs...)

Enfin, la questure a un rôle de centralisation :

- des actes de la collectivité (conventions, délibérations, arrêtés internes, décisions du Président, arrêtés préfectoraux...) dans un but de conservation et d'archivage
- des parapheurs circulant entre les différents services et le Président et du courrier entrant (redistribution et répartition du courrier quotidien après visa du Président)
- des données des élus communautaires et municipaux dans le but de mettre à jour les bases de données (carnet d'adresses, listing...)

Chiffres clés

2 agents à plein temps dédiés à la questure

Pour l'année institutionnelle 2019 : organisation et tenue de 7 conseils communautaires, 7 bureaux communautaires et 8 conférences des maires.

Rédaction de 196 délibérations et de 12 arrêtés télétransmis au contrôle de légalité des services préfectoraux, co-rédaction avec les services de 51 décisions du Président

FAITS MARQUANTS 2019

- Révision et actualisation des statuts de la communauté de communes de Bièvre Est suite aux transferts de compétences récents
- Accompagnement juridique et institutionnel du Pôle Aménagement de l'espace dans le cadre de l'adoption du PLUi
- Bilan du Projet de territoire 2010-2020
- Pilotage, animation et rédaction du Projet de territoire 2020-2030.

PROJETS 2020

- Organisation de la nouvelle mandature 2020-2026 suite aux élections municipales (recensement des nouveaux élus municipaux et élus communautaires, centralisation des propositions de nouvelle mandature émises par les directions, installation des conseils communautaires, mise en place des premières mesures et rédaction des actes, organisation de l'élection du Président et des Vice-présidents...)
- Structuration d'un service questure et protocole
- Déploiement, appropriation et restitution du Projet de territoire 2020-2030





PROJET DE TERRITOIRE

ADOPTION DU PROJET DE TERRITOIRE 2020-2030

Territoire reconnu pour sa qualité de vie, Bièvre Est doit aujourd'hui préserver sa richesse de paysages, de cadre de vie, de lien social ainsi que son dynamisme économique tout en faisant face aux défis qui sont les siens : difficultés de mobilités, vieillissement de la population, évasion des actifs et des dépenses de consommation, transition énergétique du territoire, forte consommation foncière et étalement urbain...



Après avoir tiré le bilan de son premier Projet de territoire 2010-2020 et dans le but de construire cette vision de l'avenir du territoire et répondre aux enjeux actuels qui sont les siens, sept enjeux ont été identifiés :

1. Protéger l'environnement
2. Le développement de l'emploi et l'organisation d'une répartition de ce développement plus équilibrée au sein du territoire communautaire
3. La mobilité
4. Optimiser les ressources à l'échelle du territoire
5. Renforcer les solidarités et la cohésion du territoire
6. Renforcer les coopérations inter-territoriales
7. Poursuivre l'appropriation de l'outil intercommunal

Ce projet de territoire pour les années 2020-2030 fixe les enjeux sur lesquels Bièvre Est devra intervenir au cours de la décennie 2020-2030 mais également un cap pour l'action publique de demain, une feuille de route pour les élus de Bièvre Est, d'aujourd'hui et de demain.

Ce Projet de territoire c'est fait fort d'exprimer la vision à long terme du territoire et de ses enjeux, vision partagée entre les habitants, les entreprises et leurs salariés, les associations, les services et agents de Bièvre Est, les partenaires institutionnels et les élus des communes et de la communauté de communes.

Le Projet de territoire 2020-2030, présenté pour l'occasion sous forme de synthèse, a été approuvé à l'unanimité par les élus lors du conseil du 16 décembre 2019.





Communauté de communes de Bièvre Est
Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
T : 04 76 06 10 94 - **F** : 04 76 06 40 98
www.bievre-est.fr
www.cs-bievre-est.fr